

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 26 (1999)
Heft: 2

Artikel: Soliswiss se présente
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912666>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soliswiss se présente

Soliswiss a été créée dans les années cinquante par des Suisses de l'étranger. Elle compte aujourd'hui 8'000 membres dans le monde entier qui profitent d'une gamme de prestations très variées. La coopérative a son siège à Berne, où huit collaborateurs sont au service des membres et des personnes intéressées.

Elisabeth Nassar-Ory, diplômée en économie politique, est directrice du Fonds de solidarité et chargée de la stratégie de son développement. Depuis son entrée en fonction, en 1996, la coopérative a été rebaptisée. Elle a nom désormais «Soliswiss – Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger». Elle offre une image plus moderne et une palette de prestations plus large. Elisabeth Nassar-Ory est épaulée par sept collaboratrices et collaborateurs. L'équipe de Soliswiss est chargée, entre autres, de l'information des membres et des personnes intéressées, des conseils personnalisés, du traitement des demandes d'adhésion, de la gestion des comptes d'épargne, du traitement des demandes d'indemnisation et de la collaboration avec les sociétés partenaires (Winterthur, CPT et IHI/Visana).

Elisabeth Nassar-Ory connaît les besoins et les problèmes des Suisses de l'étran-

ger pour avoir vécu elle-même dix ans à l'étranger, au Proche-Orient. Comme il n'était pas possible jusqu'à maintenant de s'assurer pour l'avenir dans tous les pays, elle a élargi l'offre de prestations de Soliswiss. Quatre nouvelles assurances sont proposées: Soliswiss PENSION, Soliswiss EDUCATION, Soliswiss FUTURE et Soliswiss FAMILY. Ces nouvelles prestations sont taillées sur mesure en fonction des besoins individuels.

L'assurance contre la perte des moyens d'existence reste la plus importante prestation de Soliswiss. Tout preneur d'une assurance Soliswiss est



Elisabeth Nassar-Ory
directrice



Felix Furtwängler
vice-directeur



Heinz Bula
chef comptabilité/
informatique



Eva Holl
service clients
et administration



Liliane Jost
service clients
et administration



Ursula Morgenegg
service clients
et administration



Michael Steiner
comptabilité



Danijela Hadjikan
secrétariat

automatiquement assuré contre la perte des moyens d'existence. Cela signifie que Soliswiss vient en aide aux personnes ou aux familles qui ont perdu leurs moyens d'existence à l'étranger pour une raison qui ne

leur est pas imputable et résultant de guerres, de troubles civils ou de mesures coercitives générales de caractère politique. Tous les services de Soliswiss sont basés sur le principe de la sécurité. La Confédération octroie une garantie à Soliswiss en ce qui concerne l'assurance du risque politique, ce qui lui permet de faire face à ses obligations d'assurance quelles que soient les circonstances.

L'offre de prestations de la coopérative est complétée par le compte d'épargne Soliswiss et par différentes assurances maladie répondant aux besoins des Suisses de l'étranger. Soliswiss étant une organisation à but non lucratif, ses membres bénéficient de conditions avantageuses.

Vous trouverez davantage d'informations sur les prestations et l'équipe de Soliswiss sur le site internet www.soliswiss.ch. Pour des questions individuelles, vous pouvez vous adresser à

Assemblée générale

L'assemblée générale de la coopérative Soliswiss se déroulera le 6 août 1999, de 16 à 17 heures, à Lausanne. A l'ordre du jour figurent une petite modification des statuts, le rapport annuel 1998 et des élections.

Je désire recevoir davantage d'informations sur Soliswiss.

Nom: _____ prénom: _____

sexe: _____ date de naissance: _____

adresse: _____

tél: _____ fax: _____

e-mail: _____

Veuillez m'envoyer des informations détaillées sur

- ☐ les prestations de Soliswiss (information générale)
- ☐ l'assurance-maladie internationale
- ☐ le compte d'épargne
- ☐ les assurances de prévoyance

SOLISWISS
Gutenbergstrasse 6
CH-3011 Berne
tél. ++41 31 381 04 94
fax ++41 31 381 60 28
e-mail: info@soliswiss.ch ■